

Comment lire les grilles d'évacuation

Les grilles ci-dessous s'appliquent aux évacuations avec sorties sur le toit ou au mur. Consultez la page 11 pour installations sans élévation verticale.

1. La longueur totale du conduit d'évacuation ne doit pas excéder 40 pi (12,2 m).
2. La hauteur verticale minimum pour une sortie sur le toit est de 10 pi (3,05 m).
3. Toute combinaison d'élévation et de parcours des conduits peut être utilisée tant qu'elle est dans les limites acceptables indiquées dans la grille ci-dessous.
4. Un maximum de 4 coudes de 90°—ou l'équivalent (2 coudes de 45° = 90°)—peuvent être utilisés.

5. Chaque coude de 90° installé horizontalement est équivalent à 3 pi (91 cm) de longueur horizontale; conséquemment, 3 pi (91 cm) doivent être soustraits de la longueur du parcours horizontal permis. (Le coude de 45° est équivalent à un conduit horizontal de 18 po (46 cm).)
6. Tout parcours horizontal des conduits doit être élevé de 1/4 po (7 mm) pour chaque portion de 1 pi (30 cm) dans la direction du courant d'évacuation. Pour une sortie d'évacuation au mur, le dernier conduit avant la sortie peut être incliné vers le bas afin de permettre le drainage.
7. La hauteur maximale du conduit pour évacuation colinéaire est de 40 pi (12,2 m).
8. Un restricteur d'air est requis pour toutes les installations—voir la section *Préparation de l'appareil* pour plus d'information.

Grilles d'évacuation—Configurations coaxiales permises—évacuation verticale

